

Conseils et pistes de travail pour l'enseignement hybride:

1) Enjeux

L'enseignement hybride se caractérise par trois modalités de travail: le présentiel, le distanciel synchrone et le distanciel asynchrone. Les enjeux de cette modalité d'organisation sont:

- Garantir une cohérence et une complémentarité des temps d'apprentissage. 3 temps : présentiel/ distanciel synchrone/ distanciel asynchrone,
- Garantir une progression optimale par rapport à celle envisagée en 100% présentiel.

2) Les activités possibles

- ce qui peut être proposé en distanciel asynchrone: recherches, activités de réception (repérages, construction du sens), activités de production individuelle (écrites et orales), tâche écrite collective (sur un espace numérique collaboratif).
- ce qui nécessite un temps de travail synchrone (présentiel ou distanciel): les mises en commun, la remédiation aux difficultés rencontrées lors du travail en autonomie.
- ce qui doit être au cœur du temps en présentiel: la production orale, en particulier la production orale en interaction, la médiation entre pairs.

3) Favoriser le lien entre les élèves présents et ceux qui travaillent à distance

Le document qui est travaillé en classe peut être aussi travaillé par les élèves qui sont chez eux. On peut également proposer des supports différents sur la même thématique. La mise en commun peut être effectuée de manière synchrone:

- si cela est techniquement possible dans l'établissement et pour les élèves, on peut envisager une connexion en classe virtuelle sur un temps de l'heure de cours.
- si cela est techniquement possible dans l'établissement et pour les élèves, on peut envisager que le professeur et les élèves en classe élaborent la trace écrite sur un document partagé (Framapad, Google Doc...) qui est aussi accessible aux élèves qui sont chez eux (utilisation possible avec un smartphone, que beaucoup d'élèves ont à disposition, ce qui n'est pas toujours le cas des ordinateurs). L'élaboration se fait conjointement par les deux groupes.
- on peut envisager que pendant que les uns travaillent sur le texte en classe, les autres visualisent la version cinématographique (correspondant au passage ou

pas) en répondant à des questions (les professeurs peuvent par exemple utiliser ThingLink pour élaborer des Mashups) puis la mise en commun peut se faire en ligne et conduire à l'élaboration commune d'une trace écrite comparative.

La mise en commun du travail sur le ou les documents peut aussi être envisagée de manière asynchrone sur le principe de la navette parlementaire:

- les élèves qui sont chez eux, après avoir pris connaissance de la trace écrite élaborée par l'autre groupe (mise en ligne par le professeur), se préparent à avoir une conversation en début de cours en présentiel pour récapituler ce qu'ils ont compris.
- les élèves en classe produisent une trace écrite, ceux qui sont chez eux la reçoivent, la complètent, proposent une version amendée quand ils reviennent en cours, envoyée à l'autre groupe.
- travail sur un texte littéraire: étude des personnages en classe, étude des lieux pour le groupe en distanciel, puis mise en commun axée sur les thèmes principaux lors d'un temps synchrone.
- le groupe en classe, travaille sur des documents supports et envoie un compte rendu à l'oral format MP3 au groupe à la maison (on peut imaginer des binômes avec un élève du groupe en présentiel qui envoie son enregistrement à un élève du groupe en distanciel). Les élèves chez eux corrigent, améliorent, complètent, proposent un nouvel enregistrement. Plusieurs enregistrements « corrigés » peuvent être écoutés en classe pour élaborer la trace écrite.
- on peut, sur toute la période, créer des binômes d'élèves (un élève dans chaque groupe) qui doivent communiquer et travailler ensemble: les mêmes documents sont proposés, celui qui est en classe communique systématiquement une trace écrite ou un compte rendu oral à celui ou celle qui est chez lui ou elle. Les binômes tiennent un « cahier de bord » commun. A la fin de la période, ils élaborent ensemble (à l'écrit ou à l'oral) une synthèse de tout ce qui a été vu dans lors de la séquence.

4) Favoriser l'autonomie et impliquer les élèves

Favoriser l'autonomie: tous les élèves qui travaillent en autonomie chez eux doivent être mis en situation de réussite.

- Les consignes doivent être explicites, l'étayage renforcé.
- Les élèves qui n'ont pas d'ordinateur, de smartphone ou de connexion internet doivent pouvoir disposer de photocopies ou travailler sur leurs manuels le cas échéant.
- Il est possible de proposer des exercices d'entraînement phonologiques en autonomie (ex: VOKI).
- Le calendrier doit être précis, il est souhaitable de donner des conseils d'organisation et de répartition de la charge de travail aux élèves.

Impliquer les élèves: le temps de travail à distance peut être l'occasion d'impliquer davantage les élèves dans la construction du cours ou des tâches de médiation.

- On peut encourager les activités de recherche et demander l'élaboration de présentations type Powerpoint par les élèves, individuellement ou en groupe, sur le thème de la prochaine séquence pour les présenter en présentiel.
- On peut encourager les activités de recherche et associer les élèves à la construction du cours, en leur demandant de trouver un document sur la thématique de la séquence qui pourra être travaillé en classe, et de justifier leur choix.

5) Penser l'évaluation autrement

- plus que jamais, il est indispensable de donner de la lisibilité et de la visibilité sur les critères d'évaluation.
- on peut avoir recours à l'auto-évaluation , à partir de grilles avec des critères explicites.
- si des tâches en groupes sont proposées, il est tout à fait envisageable d'attribuer une note collective, ce qui permettra de créer davantage de lien entre les élèves.
- le temps de présentiel ne saurait être entièrement dédié à l'évaluation des élèves (excepté à considérer l'évaluation comme une manière de positionner l'élève, ou comme un retour positif sur le travail effectué à distance), ou à des entraînements sur des exercices « typebac » pour les spécialités qui comportent une épreuve terminale.

Pour aller plus loin,

- le webinaire proposé par Jonas Erin, Inspecteur Général (Allemand) offre des pistes de réflexion sur l'enseignement hybride:

<https://anglais.ac-versailles.fr/Webinaires-de-Jonas-Erin>

- début décembre, votre établissement sera destinataire d'un document de cadrage qui émanera d'un travail commun des toutes les inspections de l'académie, mené actuellement au sujet de l'hybridation mais aussi à la démarche d'évaluation dans la situation que nous connaissons aujourd'hui.